

**COMPTE – RENDU  
DU GROUPE PROJET MOBILITÉ  
DU CONSEIL DES SAGES**

**Séance du vendredi 04 octobre 2024**

ÉTAIENT PRÉSENT·ES :

- **Mme Chantal CHAUVIGNAT**
  - **Mme Chantal DAURIAC**
  - **Mme Jeannie FABRE-NOYER**
  - **M. Philippe HAPKA**
  - **Mme Nadine MOULY**
  - **M. Claude MULLER**
  - **Mme Lysiane PICARD**
  - **Mme Nathalie SOULAS**
  - **Mme Esther UZAN**
- Membres du CDS

ÉTAIT EXCUSÉE :

- **Mme Isabelle TARIS, conseillère municipale déléguée au CDS**

ÉTAIENT ABSENTS :

- **M. Jean ANDRIAMANJAY, membre du CDS**
- **M. Bernard KELMANOWICZ, membre du CDS**

ASSISTAIT À LA RÉUNION :

- **Mme Audrey CHATAIGNÉ, animatrice CMJ et facilitatrice du CDS**

## **Rappel de l'ordre du jour :**

Accueil de Nadine Mouly, nouvelle membre du CDS  
Retour et présentation de votre axe de travail  
Retour des différents parcours par Binômes/trinômes  
Divers : Fiche action Congrès, Retour sur l'atelier du CDS lors de la semaine bleue

*Chantal Dauriac s'est proposée pour rédiger le compte rendu du groupe projet « Mobilité ».*

### **1) Accueil de Nadine Mouly, nouvelle membre du CDS**

Nadine Mouly a entendu parler de l'instance du CDS lors de la rentrée Béglaise, lors de laquelle elle avait pu échanger avec les membres du CDS. Nous lui souhaitons la bienvenue.

En suivant, chaque membre du groupe projet « Mobilité » a pu se présenter et exprimer les motivations qui l'ont amené à intégrer l'instance et ce groupe projet.

### **2) Fiche action congrès / Retour et présentation de votre axe de travail**

Les membres du groupe projet ont ensuite travaillé sur la fiche action qui sera présentée au congrès des sages à Thionville.

Les délégués au congrès devront insister sur l'axe principal de leur travail : recenser toutes les difficultés qui nuisent à un cheminement serein dans la ville, aussi bien pour des personnes âgées ou à mobilité réduite que pour tout béglais désirant se déplacer à pied.

La réalisation et la validation de cette fiche action a permis de présenter à Nadine de manière précise le travail en cours au sein du groupe de travail.

### **3) Retour des différents parcours par binômes/trinômes**

Chaque groupe a exposé une synthèse des différents parcours qu'il a réalisé dans Bègles.

Il en ressort une certaine permanence des difficultés rencontrées lors de ces déambulations :

- Trottoirs peu adaptés pour les piétons à mobilité réduite ou les personnes avec poussettes, absence de passages surbaissés pour monter ou descendre du trottoir, absence de bandes podotactiles pour les personnes mal voyantes ;
- Trottoirs encombrés (poubelles, végétation, voitures, poteaux, encombrants) ;
- Revêtement des trottoirs en mauvais état ;

- Trottoirs trop étroits ;
- Absence de séparation entre les voies cyclistes et les voies piétonnes ou de panneaux indiquant que les voies sont partagées.

Une discussion s'engage sur les trottoirs et leur encombrement. Si on ne peut pas agrandir les trottoirs facilement, il est possible de réduire leur encombrement.

Il est proposé, par l'intermédiaire du journal municipal La Béglaise, de sensibiliser les habitants aux difficultés rencontrées par les piétons :

- Rappeler l'obligation d'entretenir les trottoirs devant chez soi ;
- Rappeler l'obligation de rentrer ses poubelles ;
- Ramasser les déjections canines ;
- Entretien des végétations et empêcher que celles-ci gênent l'espace public.

Par ailleurs, il a été observé que la végétation plantée sur les trottoirs pouvait, à certains endroits, gêner le passage des piétons. Il sera demandé aux services de Bordeaux Métropole d'être vigilants sur ce point lorsqu'ils réaliseront des trous pour les plantations sur les trottoirs.

Une question se pose par rapport aux travaux « rue Lerousseau » pour l'arrivée du bus express : quelles vont être les conséquences des travaux sur la réfection des trottoirs ?

#### **4) Rencontre avec madame Alice Denis, responsable du service Espaces Publics, Mobilité et Nature :**

La prochaine réunion sera consacrée à la préparation de cette rencontre.

Il faudra dégager les différentes difficultés rencontrées lors des déambulations pour en proposer une synthèse et alerter sur celles qui présentent un danger et qui peuvent être prises en charge rapidement par les services techniques. Chaque sous-groupe doit retenir un ou deux cas de travaux urgents.

La prochaine réunion est programmée le **mardi 22 octobre de 14 h à 16 h en salle du conseil.**